

Liturgie de la Parole

(première partie)

Dieu, on ne le voit pas. Mais Il nous parle. Il se révèle afin que nous puissions le connaître et répondre à l'amour qu'Il a pour nous. Il envoie son Fils, sa Parole vivante, aux hommes *afin qu'ils aient la vie et l'aient en abondance* (Jn 10,10).

Pendant la célébration eucharistique Dieu nous invite à sa Table débordante de miséricorde, afin que nous soyons nourris de sa Parole et de son Corps. Nous en avons tant besoin afin de grandir dans la foi, d'être affermis dans l'espérance, de vivre la charité. Autrement dit de vivre pleinement notre vie des baptisés, dans la grâce sanctifiante qui est la vie même de Dieu en nous.

« Dans la célébration de la Messe, la liturgie de la Parole et la liturgie de l'Eucharistie sont étroitement liées entre elles, et elles forment un seul et même acte de culte. Il n'est donc pas licite de les séparer l'une de l'autre, ni de les célébrer en des temps et des lieux différents » (Instruction « Redemptionis

Sacramentum n°60).

« En ce qui concerne le choix des lectures bibliques qui doivent être proclamées durant la célébration de la Messe, on doit observer les normes, qui sont contenues dans les livres liturgiques, afin que, vraiment, «la table de la parole de Dieu soit présentée aux fidèles avec plus de richesse, et que leur soit ouverts plus largement les trésors bibliques». (Idem n°61)

« Il n'est pas licite d'omettre ou de changer arbitrairement les lectures bibliques qui sont prescrites, ni surtout de remplacer «les lectures et le psaume responsorial, qui contiennent la parole de Dieu, par d'autres textes choisis hors de la Bible» (idem, n°62)

« Lorsqu'on lit dans l'Église la sainte Écriture, c'est Dieu lui-même qui parle à son peuple, et c'est le Christ, présent dans sa parole, qui annonce l'Évangile » (Vatican II)

Parle, Seigneur, ton serviteur écoute ! (1 Sm 3,10)